

Communiqué de presse

Violences envers les enfants : Il faut un Big Bang de l'animation !

Diffusée ce jeudi 29 janvier l'émission « Cash investigation » évoque des cas de violences sexuelles et de maltraitance, notamment dans des écoles parisiennes.

Ces affaires gravissimes doivent permettre une prise de conscience au plan national de l'urgence à protéger les enfants et de la nécessité de reconnaître l'importance des métiers de l'animation, à l'instar des mesures prises pour le secteur de la petite enfance ces dernières années.

Face aux questions d'Élise Lucet, l'élu adjoint aux affaires scolaires Patrick Bloche parle de quelques « dysfonctionnements » ou de « mauvaises habitudes » !

L'émission montre pourtant des conséquences concrètes de la politique parisienne pour le périscolaire et la réalité structurelle des conditions de travail et donc d'accueil des enfants dans les écoles : sous effectifs quotidiens, taux d'encadrement et de qualification non respectés, précarité massive, épuisement des équipes... Une situation qui fait que trop souvent, agent.es et parents ne sont pas entendu.es lorsqu'ils signalent des violences envers les enfants. Ces affaires posent, une fois encore, les sujets du recueil de la parole des enfants et des moyens pour les protéger dans un contexte de gestion de pénurie.

La FSU Territoriale réaffirme son soutien aux personnels d'animation, exemplaires pour l'immense majorité d'entre eux, qui subissent une double peine inacceptable : des conditions de travail de plus en plus dégradées et une médiatisation qui jette souvent l'opprobre sur toute la profession.

En décembre, face à la multiplication des signalements d'agressions sexuelles visant des enfants, la Ville de Paris a annoncé quelques mesures dans la précipitation. Celles-ci sont tardives, insuffisantes et certaines risquent de relever de l'arbitraire et même d'être inapplicables. Et ce n'est que sous la pression de la mobilisation des personnels et de parents d'élèves que la Ville a dû renoncer à la suppression de 100 postes de titulaires !

Au-delà de la situation parisienne, c'est l'ensemble du secteur de l'animation qui est confronté à ces difficultés, à des degrés divers. Pour la FSU Territoriale, un service périscolaire de qualité dans toutes les écoles et prévenir les violences sexuelles c'est :

- Un plan massif de déprécarisation par la titularisation des vacataires et contractuel.les travaillant sur poste permanent depuis au moins un an.
- La création d'un cadre d'emplois de catégorie A spécifique à la filière animation avec les mêmes conditions statutaires, indiciaires et indemnитaires que celles de la filière administrative.



- L'accès généralisé aux formations diplômantes de l'animation (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, DUT carrières sociales) en plus des brevets (BAFA, BAFD) prévus pour une pratique occasionnelle de l'animation
- Le strict respect des taux d'encadrements légaux dans les accueils collectifs de mineur.es déclarés
- Le remplacement systématique des personnels dès la première journée d'absence et/ou la création d'un pôle de remplaçants titulaires permettant le remplacement immédiat.
- Des postes supplémentaires, des formations adaptées ainsi que du matériel pédagogique inclusif pour l'accueil des enfants en situation de handicap
- La prise en compte de temps de préparation et de réunions d'équipe intégrés au temps de travail effectif.

